



**SYMBOLIP**

**Syndicat Mixte du Bassin de l'Oudon pour la Lutte contre les Inondations et les Pollutions**

Groupe Milon – 4 rue de la Roirie  
49500 SEGRE  
T'él : 02.41.92.52.84 – Fax : 02.41.92.52.79

- Secrétariat Général
- Pollutions diffuses
- Commission Locale de l'Eau
- Inondations

**COMITE SYNDICAL DU 10 AVRIL 2015**

L'an deux mil quinze, le dix avril deux mille quinze, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du bassin de l'Oudon pour la Lutte contre les Inondations et les Pollutions se sont réunis au centre administratif de Craon sur la convocation qui leur a été adressée par le Président conformément aux articles L 5711-1, L 5211-1, L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

TITULAIRE				SUPPLEANT			
NOM Prénom	Présent	Excusé	Absent	NOM Prénom	Présent	Excusé	Absent
<b>Syndicat de Bassin de l'Oudon Sud</b>							
BAGOUET Alain	X						
BOULTOUREAU Hubert	X			MOREL Daniel	X		
COUE Henri	X						
DELAHAYE Christian		X		AUBERT Mickaël	X		
DUBOSCLARD Hervé		X					
DUMONT Jean-Yves			X	POINSON ARTHUR	X		
JAMES Marie-Agnès		X		SEJOURNE SERGE	X		
JOUBERT Jean-Paul	X						
LORENZI Mariette	X						
PERROIS Christian	X						
RONCIN Joël	X						
ROUSSEZ Olivier			X				
SAGET Bertrand	X						
Van der SCHEAGH Bernard		X		HAMARD Benoit	X		
<b>Syndicat de Bassin pour l'Aménagement de la rivière l'Oudon</b>							
BORDEAU Dominique			X				
CHRETIEN Patrice		X					
CROSNIER Florent			X				
DHOMMEAUX Rémi			X	DELANOE Joël	X		
FOUCHER Hervé	X						
GAROT Rémi			X				
GAUME Bruno		X		BRIQUET Alain		X	
HEMON Céline		X		BEUCHER Clément		X	
HUNAUULT Alain	X						
LABBE Michel			X				
LECOMTE Jean-Marcel			X				
MAILLERIE Chantal			X				
MICHEL Louis	X						
PETIT Stéphane	X						
TARDIF Michel	X						
<b>S.I.A.E.P. Loire Béconnais</b>							
FERRE Jean-Pierre	X						
<b>S.I.A.E.P. de la région ouest de Château Gontier</b>							
JAILLIER Dominique	X			SAUVE Philippe		X	
POINTEAU Serge	X						
<b>S.I.A.E.P. du Centre ouest Mayennais</b>							
VERON Louis	X						
<b>S.I.A.E.P. du Segréen</b>							
CHERRUAULT Catherine			X				



### 3. Commission pollutions

- 3.1. Déclaration pour être porteur de la démarche de lutte contre les pollutions diffuses sur l'aire d'alimentation en eau potable du captage souterrain de la Plaine
- 3.2. Approbation des modifications au projet de contrat territorial pollutions diffuses 2015-2019
- 3.3. Charte Jardiner au naturel : validation du programme 2015
- 3.4. Réseau de suivi du bassin de l'Oudon : validation du programme 2015
- 3.5. Convention pour disposer des données anonymisées des mesures agro-environnementales du bassin de l'Oudon

### 4. Questions diverses



## 1 ADMINISTRATION GENERALE

### 1.1. Approbation du compte rendu de la réunion de comité syndical du 12 décembre 2014

#### *EXPOSE*

Le compte rendu est accessible depuis le 13 mars 2015 sur [www.bvoudon.fr](http://www.bvoudon.fr) rubrique accès réservé/Comité syndical/ 2014 12 12.

**VOTE : ADOPTE.**

### 1.2. Décisions prises par le Président

#### *Budget général*

- Fêtes et cérémonies – GAMM VERT pour un montant de 180 €
- Fournitures administratives – UGAP pour un montant de 183,24 €
- Fournitures administratives – OFFICE DEPOT pour un montant de 201,26 €
- Certificat d'authentification – SRCI pour un montant de 199,80 €

#### *Budget inondations*

- Mission d'assistance foncière – FIT CONSEIL pour un montant de 8 384,40 €
- Garde-corps site de la Gauteraie – SERMA MAINE ANJOU pour un montant de 1 080 €
- Entretien site de Choiseau – PROMO TRAVAIL pour un montant de 1 202,07 €
- Formation hydrologique générale et quantitative – OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU pour un montant de 1 408 €
- Publication arrêté de prorogation DUP – MEDIALEX pour un montant de 253,42 €
- Dation en paiement – FIT CONSEIL pour un montant de 750 €
- Dépannage logiciel – ALCYR pour un montant de 1 003,20 €
- Enlèvement d'embâcles sur le site de la Gauteraie – ASDIES pour un montant de 190 €
- Abonnement machine TO pour la Rincerie – ORANGE pour un montant de 9€/mois
- Raccordement électrique Rincerie – ERDF pour un montant de 331,20 €
- Piégeage taupes pour la digue de Bel Orient – FDGDON 53 pour un montant de 212 €
- Cadenas – HEULIN ROUSSEAU pour un montant de 120,96 €

#### *Budget pollutions*

- Mise à jour des affiches charte jardinerie – CREANOVA pour un montant de 150 €
- Calendrier lunaire charte jardinerie – BLEU PLATINE pour un montant de 234 €
- Documents techniques sur les puits domestiques – HEXA REPRO pour un montant de 423,36 €
- Impression plaquettes de sensibilisation sur les puits – CREANOVA pour un montant de 393 €
- Analyses produits phytosanitaires – LDA 53 pour un montant de 3 361,18 €
- Analyses produits phytosanitaires – LDA 53 pour un montant de 1 818,96 €
- Analyses produits phytosanitaires – INOVALYS pour un montant de 1 263,60 €

#### *Budget CLE*

- Fournitures administratives – MAISON DE LA PRESSE pour un montant de 25,75 €

### **1.3. Adhésion du S.I.A.E.P. de Livré la Touche - Modification des statuts du SY.M.B.O.L.I.P.**

#### *EXPOSE*

Par délibération de son comité syndical en date du 3 décembre 2014, le S.I.A.E.P. de Livré la Touche demande officiellement au SY.M.B.O.L.I.P. de porter la démarche captage prioritaire sur le captage de l'Eperonnière et par conséquent son adhésion au SY.M.B.O.L.I.P.

Les statuts avec les modifications apparentes sont accessibles sur [www.bvoudon.fr](http://www.bvoudon.fr) rubrique accès réservé/SY.M.B.O.L.I.P. /Comité syndical / 2015 04 10.

#### *DISCUSSION*

Monsieur Hervé FOUCHE demande que le S.I.A.E.P. de Livré la Touche entre le plus rapidement possible au syndicat. La délibération est donc prise sans préciser de date d'adhésion. La cotisation annuelle sera proratisée à partir de la date effective d'adhésion.

***VOTE POUR LA MODIFICATION DES STATUTS : UNANIMITE.***

### **1.4. Vote des comptes de gestion 2014 pour le budget général et les budgets annexes**

#### *EXPOSE*

Les comptes de gestion du budget principal et des budgets annexes seront présentés en séance. Ils sont consultables sur [www.bvoudon.fr](http://www.bvoudon.fr) rubrique accès réservé/SY.M.B.O.L.I.P./Comité syndical / 2015 04 10.

#### *DISCUSSION*

Pas de remarques particulières.

***VOTE : UNANIMITE.***

### **1.5. Vote des comptes administratifs 2014 pour le budget général et les budgets annexes**

#### *EXPOSE*

Les comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes seront présentés en séance. Ils sont consultables sur [www.bvoudon.fr](http://www.bvoudon.fr) rubrique accès réservé/SY.M.B.O.L.I.P./Comité syndical / 2015 04 10 (colonne CA).

#### *DISCUSSION*

Monsieur Joël RONCIN constate une disparité de participation à la Commission Locale de l'Eau entre les départements, c'est inéquitable. Il ne faudrait pas continuer comme cela.

Monsieur Gilles GRIMAUD – On s'est déjà interrogé sur le problème de la C.L.E. : le département 53 a transformé une participation forfaitaire par une subvention versée en fonction des dépenses réalisées. La mise en place de la compétence G.E.M.A.P.I.<sup>1</sup> conduira à revoir les modes de financement. Cela deviendra une charge des communautés de communes. Mais cette compétence est aujourd'hui remise en cause. Le désengagement de l'Etat sur la responsabilité pour les inondations poserait problème sur les fleuves et les zones côtières.

Monsieur Gilles GRIMAUD quitte la séance. Monsieur Louis MICHEL, 1<sup>er</sup> Vice-président, prend la présidence.

***VOTE POUR LES COMPTES ADMINISTRATIFS : UNANIMITE***

### **1.6. Affectation des résultats pour le budget général et les budgets annexes**

#### *EXPOSE*

Les affectations des résultats du budget principal et des budgets annexes seront présentées en séance. Les résultats sont repris aux budgets supplémentaires. Ils sont consultables sur [www.bvoudon.fr](http://www.bvoudon.fr) rubrique accès réservé/SY.M.B.O.L.I.P. /Comité syndical / 2015 04 10 (colonne BS).

Pas de remarques particulières.

***VOTE : UNANIMITE***

---

<sup>1</sup> Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

### **1.7 Vote des budgets supplémentaires pour le budget général et les budgets annexes**

#### *EXPOSE*

Les budgets supplémentaires du budget principal et des budgets annexes seront présentés en séance. Ils sont consultables sur [www.bvoudon.fr](http://www.bvoudon.fr) rubrique accès réservé/ SY.M.B.O.L.I.P./Comité syndical / 2015 04 10 (colonne BS).

Pas de remarques particulières.

***VOTE : UNANIMITE.***

### **1.8. Approbation du rapport annuel 2014**

#### *EXPOSE*

Le rapport annuel 2014 donne les réalisations de l'année. Il est consultable sur [www.bvoudon.fr](http://www.bvoudon.fr) rubrique accès réservé/ SY.M.B.O.L.I.P./Comité syndical / 2015 04 10.

#### *DISCUSSIONS*

Monsieur Mickaël AUBERT fait part de ses inquiétudes à propos de la communication sur les puits, il faut informer mais ne pas faire peur.

Il est demandé que le camembert des dépenses à la C.L.E. soit modifié : il faut enlever « et indemnités » car les élus de la C.L.E. ne perçoivent pas d'indemnités.

***VOTE POUR LE RAPPORT ANNUEL : UNANIMITE.***

### **1.9. Modification du tableau des effectifs**

#### *EXPOSE*

Pour pourvoir au remplacement d'un agent qui a muté, il convient de créer un poste d'adjoint technique de 2<sup>e</sup> classe à temps non complet (10%).

***VOTE : UNANIMITE.***

## **2 COMMISSION INONDATIONS**

### **2.1 Avis sur le Plan de Gestion du Risque Inondations (P.G.R.I.) du bassin Loire-Bretagne**

#### *EXPOSE*

Le projet de Plan de Gestion du Risque Inondations (P.G.R.I.) est soumis à la consultation des assemblées jusqu'au mois d'avril 2015.

Idem pour le projet de S.D.A.G.E. 2016-2021 (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) et son programme de mesures.

Lien pour prendre connaissance de ces documents :

[http://www.eau-loire-bretagne.fr/sdage/sdage\\_2016\\_2021/consultation\\_2014\\_2015](http://www.eau-loire-bretagne.fr/sdage/sdage_2016_2021/consultation_2014_2015)

Examen en séance des propositions des commissions inondations et pollutions pour remettre un avis sur ces documents.

#### *DISCUSSION*

Monsieur Stéphane PETIT donne lecture des réserves émises par la commission pollutions.

Monsieur Bertrand SAGET – Dans les intercommunalités, il aurait fallu une concertation sur ces documents, ce serait bien que le SY.M.B.O.L.I.P. transmette sa position aux autres collectivités.

Les membres concluent que c'est plutôt à la C.L.E. de faire savoir son avis aux communautés de communes. Monsieur Gilles GRIMAUD propose qu'un courrier soit adressé par la C.L.E.

***VOTE POUR LES AVIS PROPOSES PAR LES COMMISSIONS : UNANIMITE***

## **2.2 Durée d'amortissement des frais d'études et des subventions pour l'opération Guéhardière**

### **EXPOSE**

Les études du projet de sur-stockage sur le site de la Guéhardière sont closes. Il convient d'amortir les frais d'études et les subventions perçues pour cette opération. La durée d'amortissement doit être fixée par délibération.

Madame la Trésorière propose un amortissement sur 10 ans.

**VOTE : UNANIMITE.**

## **2.3 Suites données à la demande d'un riverain du site de sur-stockage de la Masse**

### **EXPOSE**

Un riverain du site de sur-stockage de la Masse a demandé la prise en charge par le SY.M.B.O.L.I.P. de clapets anti-retours sur son réseau de drainage. Comme le SY.M.B.O.L.I.P. n'a pas reçu le devis attendu, il est proposé de clore ce dossier.

**VOTE : UNANIMITE.**

## **2.4 Convention d'indemnisation d'une mesure compensatoire sur le site de Pelleterie**

### **EXPOSE**

Il convient d'approuver la convention d'indemnisation pour solutionner les impacts éventuels du projet de la Pelleterie sur les installations de chauffage du lieu-dit Saint Georges situées dans une cave inondable. Le montant correspond à la prise en charge des frais d'installation d'une pompe vide cave.

Le projet de convention est consultable sur [www.bvoudon.fr](http://www.bvoudon.fr) rubrique accès réservé/SY.M.B.O.L.I.P./Comité syndical / 2015 04 10.

**VOTE POUR LA CONVENTION : UNANIMITE.**

## **3 COMMISSION POLLUTIONS**

### **3.1 Déclaration pour être porteur de la démarche de lutte contre les pollutions diffuses sur l'aire d'alimentation en eau potable du captage souterrain de la Plaine**

#### **EXPOSE**

Par délibération de son comité syndical en date du 11 décembre 2014, le S.I.A.E.P. de la Région Ouest de Château Gontier demande officiellement au SY.M.B.O.L.I.P. de porter la démarche captage prioritaire sur le captage de la Plaine. La commission pollutions propose une suite favorable à cette demande.

**VOTE : UNANIMITE.**

### **3.2 Approbation des modifications au projet de contrat territorial pollutions diffuses 2015-2019**

#### **EXPOSE**

Le comité syndical a validé le projet de Contrat territorial pollutions diffuses lors de sa séance du 12 décembre 2014. L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne a réécrit le contrat (modifications de forme). Le programme d'actions reste le même. Par contre les objectifs du contrat ont été modifiés.

La commission pollutions a examiné les modifications et propose au comité syndical de délibérer pour approuver cette nouvelle version. Le projet de contrat est consultable sur [www.bvoudon.fr](http://www.bvoudon.fr) rubrique accès réservé/ SY.M.B.O.L.I.P./Comité syndical / 2015 04 10.

#### **DISCUSSIONS**

Monsieur Joël RONCIN – lors de la réunion plénière de la Commission Locale de l'Eau (C.L.E.), il y a eu une réaction de la profession agricole qui n'était pas au courant de ces nouveaux objectifs.

Monsieur Stéphane PETIT – Le programme a été présenté en réunion aux agriculteurs concernés par les captages souterrains. Les objectifs, eux, n'avaient pas été présentés, donc les modifications apportées n'ont pas d'incidences sur la communication qui a été faite.

Monsieur Gilles GRIMAUD rapporte la crainte de Monsieur Stéphane GUIOULLIER que ces objectifs deviennent réglementaires.

Monsieur Alain BAGOUET – Il y a encore des efforts à faire pour la qualité de l'eau, ce n'est pas tolérable de rester dans de telles situations.

Monsieur Stéphane PETIT – pour le moment on ne connaît pas totalement le fonctionnement de l'agriculture sur ces territoires et le fonctionnement du captage. Les diagnostics vont aider à la compréhension.

Concernant les objectifs fixés, c'est l'objet d'une discussion avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Si on n'atteint pas les objectifs réglementaires (qui ne figurent pas au contrat), le Préfet imposera un programme. Cela se fera, donc mieux vaut intervenir maintenant avec ces objectifs contractuels en espérant que l'on atteigne des résultats.

Monsieur Alain BAGOUET – comme il n'y a pas d'obligation et que cela reste une démarche volontaire, il ne voit pas où est le problème.

Monsieur Mickaël AUBERT – La crainte est légitime, il y a des précédents de programmes volontaires devenus réglementaires. En tant qu'agriculteur il est prêt à assumer mais ce n'est pas le cas de tout le monde. Il ne faudrait pas encore en ajouter.

Monsieur Hubert BOULTOUREAU – Il faudrait une indemnité pour les agriculteurs qui s'engagent à diminuer la pollution.

Monsieur Louis MICHEL – C'est un débat de 50 ans, tant qu'on discutera et qu'on ne mettra pas le ministère de l'agriculture et celui de l'environnement ensemble, on n'avancera pas.

### ***VOTE POUR LA NOUVELLE VERSION DU CONTRAT TERRITORIAL : UNANIMITE.***

#### **3.3 Charte Jardiner au naturel : validation du programme 2015**

##### *EXPOSE*

La Commission pollutions a validé une programmation pour l'année 2015 concernant la mise en œuvre de la Charte « jardiner au naturel ». Il convient de l'approuver par délibération.

##### *DISCUSSION*

Monsieur Jean-Yves MAINGUY – Lorsqu'il y a une transformation de la voirie, il faudrait avoir un cahier des charges pour des techniques d'aménagement qui évitent les repousses<sup>2</sup>.

Monsieur Olivier LEBRETON – il faut aussi éduquer pour accepter les herbes.

### ***VOTE POUR LE PROGRAMME 2015 : UNANIMITE.***

#### **3.4 Réseau de suivi du bassin de l'Oudon : validation du programme 2015**

##### *EXPOSE*

La Commission pollutions a validé une programmation pour l'année 2015 concernant le réseau de suivi de la qualité de l'eau du bassin versant de l'Oudon. Il convient de l'approuver par délibération.

##### ***VOTE : UNANIMITE***

#### **3.5 Convention pour disposer des données anonymisées des mesures agro-environnementales du bassin de l'Oudon**

##### *EXPOSE*

La convention est présentée pour autoriser le président à la signer. La convention est consultable sur [www.bvoudon.fr](http://www.bvoudon.fr) rubrique accès réservé/ SY.M.B.O.L.I.P./Comité syndical / 2015 04 10.

##### ***VOTE : UNANIMITE***

## **4 QUESTIONS DIVERSES**

Pas de questions diverses.

Monsieur Gilles GRIMAUD clôt la réunion à 16h30.

Le secrétaire de séance,  
Monsieur Jean-Pierre FERRE



<sup>2</sup> NDLR : consulter le « guide des alternatives au désherbage chimique dans les communes » ; janvier 2012 ; mis en ligne sur [www.bvoudon.fr](http://www.bvoudon.fr) rubrique *qualité de l'eau/mon action pour préserver l'eau/en tant que collectivité.*

